



*Signataires : Philippe Meyer, Souheil Sayegh, François Erard, Murat-Julian Alder, Thierry Arn, Jean-Marc Guinchard, Jacques Blondin, Thierry Oppikofer, Darius Azarpey, Jacques Jeannerat*

*Date de dépôt : 14 octobre 2024*

## **Proposition de motion**

### **Analyser les opportunités offertes par la mobilité de l'économie de basse altitude pour le Grand Genève**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que l'innovation technologique transforme de manière significative les secteurs de la mobilité et de la logistique, avec l'émergence de drones et de véhicules électriques à décollage et atterrissage verticaux (eVTOL), offrant des solutions respectueuses de l'environnement ;
- que l'économie de basse altitude, définie par l'utilisation d'espaces aériens spécifiques pour ces technologies, représente un potentiel de croissance économique durable, d'optimisation des transports, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, et de diminution des nuisances sonores, en particulier par le remplacement progressif des hélicoptères par des alternatives plus silencieuses et moins polluantes ;
- que cette transition vers une mobilité verte et intelligente s'inscrit pleinement dans les objectifs de neutralité carbone du canton de Genève, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de l'air et à la lutte contre le réchauffement climatique ;
- que plusieurs villes à travers le monde, pionnières dans ce domaine, ont déjà amorcé le développement des infrastructures et des cadres réglementaires nécessaires à la mise en place d'une économie de basse altitude durable ;

- que le rayonnement de la Genève internationale et le dynamisme des entreprises du Grand Genève offrent un contexte favorable à l'innovation, au développement des technologies vertes et à l'attractivité économique régionale ;

invite le Conseil d'Etat

- à analyser les opportunités de l'économie de basse altitude pour le Grand Genève, notamment en matière de mobilité durable urbaine et interurbaine, de logistique urbaine écologique, de développement économique et innovation durable et de réduction des nuisances environnementales ;
- à étudier les conditions-cadres nécessaires pour une mise en œuvre durable de cette économie, en collaboration étroite avec les communes et le plan directeur cantonal, notamment les infrastructures, le cadre légal et réglementaire et la collaboration transfrontalière ;
- à soumettre un rapport au Grand Conseil dans un délai de 12 mois, précisant les conclusions de l'analyse et proposant, le cas échéant, un plan d'action concret pour le développement durable de l'économie de basse altitude dans le Grand Genève, tout en intégrant les objectifs écologiques et les innovations technologiques.

## ***EXPOSÉ DES MOTIFS***

### **Résumé**

La présente motion vise à inciter le Conseil d'Etat à explorer les potentialités offertes par l'économie de basse altitude dans le Grand Genève, dans un contexte de mutation des modes de transport et de la logistique urbaine. A travers l'exemple de villes avant-gardistes, elle démontre que le développement d'un tel secteur peut non seulement répondre à des enjeux économiques et environnementaux, mais également positionner Genève comme un centre de référence en matière de technologies innovantes et durables.

Cette motion a l'intérêt de mettre sur la table une discussion futuriste, qui permettrait de soulager la mobilité de l'agglomération du Grand Genève en offrant notamment une alternative de déplacements à l'hélicoptère, et en restant dans la course des villes qui misent sur les nouvelles technologies propres et autonomes de mobilité en milieu urbain.

### **Contexte et pertinence de la motion**

L'économie de basse altitude, caractérisée par l'utilisation de drones et de véhicules électriques à décollage et atterrissage verticaux (eVTOL), commence à révolutionner le secteur de la mobilité et de la logistique à l'échelle mondiale. Des villes se positionnent déjà en pionnières, explorant les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux de ces nouvelles technologies. Dans ce contexte, il est essentiel que le Grand Genève, en tant que région stratégique au cœur de l'Europe, ne soit pas en reste et exploite pleinement les opportunités offertes par cette transformation. L'analyse de ces opportunités permettrait de positionner le Grand Genève comme un acteur majeur dans le domaine de la mobilité de demain, tout en soutenant ses entreprises et en améliorant la qualité de vie des citoyens.

### **Intérêt économique et innovation pour le Grand Genève**

L'économie de basse altitude représente un vecteur puissant de développement économique et d'innovation pour le Grand Genève. Le déploiement de drones et d'eVTOL pourrait non seulement dynamiser l'écosystème des start-up locales, mais aussi attirer des entreprises technologiques et des investissements étrangers. Ces nouvelles technologies offrent des possibilités considérables pour la création d'emplois qualifiés

dans les domaines de l'ingénierie, de la maintenance, de la gestion de l'espace aérien, et du développement de logiciels et d'infrastructures dédiées.

En outre, le développement de l'économie de basse altitude peut stimuler des secteurs clés tels que l'aéronautique, la logistique et l'industrie de manière générale. Le Grand Genève bénéficierait de retombées économiques directes à travers la création d'un nouveau marché de services aériens, avec des entreprises locales en position de leader pour fournir des solutions innovantes. La mise en place de corridors aériens et de vertiports de décollage et atterrissage pour eVTOL et drones représenterait également une opportunité pour des partenariats public-privé, stimulant ainsi l'innovation collaborative entre les acteurs locaux et internationaux.

### **Mobilité urbaine et interurbaine : une réponse aux défis de congestion et de durabilité**

La région du Grand Genève fait face à des défis croissants en matière de mobilité, avec des infrastructures souvent saturées, une congestion routière accrue et des besoins de transport toujours plus pressants, tant pour les personnes que pour les marchandises. L'intégration des eVTOL et des drones dans le réseau de transport existant pourrait réduire significativement la pression sur les routes, offrant des alternatives de transport rapides et écologiques pour les marchandises dans des couloirs spécifiques réduisant les nuisances aux habitants de la région en remplaçant notamment les hélicoptères lorsque les charges le permettent.

L'utilisation de drones pour la logistique urbaine et les livraisons de dernier kilomètre permettrait de désengorger les routes, de réduire les délais de livraison, et de diminuer l'empreinte carbone des activités de transport. Ces avantages sont particulièrement critiques pour des secteurs sensibles tels que la santé, où la rapidité de livraison de médicaments ou de prélèvements peut être vitale. De plus, les eVTOL pourraient offrir des solutions de mobilité interurbaine innovantes, réduisant les temps de trajet et connectant plus efficacement les villes du Grand Genève entre elles.

### **Contribution à la transition écologique et réduction des émissions**

L'économie de basse altitude est intrinsèquement liée aux objectifs de durabilité et de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Les technologies électriques utilisées par les drones et les eVTOL sont bien plus respectueuses de l'environnement que les véhicules thermiques traditionnels. De plus, en optimisant les trajets et en évitant les embouteillages terrestres, ces solutions contribuent à une mobilité plus fluide et moins polluante.

Pour le Grand Genève, ces technologies pourraient jouer un rôle clé dans l'atteinte des objectifs de neutralité carbone fixés par le canton. En remplaçant les modes de transport traditionnels tels que les hélicoptères par des alternatives moins bruyantes et plus propres, le Grand Genève pourrait réduire son impact environnemental tout en offrant des services de mobilité plus efficaces et innovants à ses citoyens.

### **Cadre réglementaire et infrastructures : des conditions-cadres à définir**

Le développement de l'économie de basse altitude nécessitera un cadre réglementaire adapté et des infrastructures spécifiques. Il sera essentiel de définir des zones de décollage et d'atterrissage (vertiports), de créer des voies aériennes dédiées et d'assurer la sécurité des opérations dans un espace aérien partagé. Le Grand Genève devra collaborer étroitement avec les autorités locales et nationales, ainsi qu'avec ses partenaires transfrontaliers, pour harmoniser les régulations et garantir une gestion cohérente et sécurisée de cet espace aérien.

### **Conclusion**

L'économie de basse altitude offre une opportunité unique de transformer le Grand Genève en un leader de la mobilité et de la logistique de demain. En explorant et en mettant en œuvre ces technologies, le Grand Genève pourra renforcer son attractivité économique, stimuler l'innovation, et contribuer de manière significative à une mobilité plus durable et intelligente. Il est donc crucial d'analyser en profondeur les opportunités offertes par cette nouvelle économie et de se positionner dès maintenant pour capter ces bénéfices futurs.